

Travaux du mois de juillet

(Suite.)

Fumier.—On peut actuellement arroser les prairies avec des matières fécales, ou du purin, en ayant soin de délayer les premières dans sept à neuf fois leur volume d'eau, et de mélanger le second avec trois à cinq fois sa quantité d'eau.

Ces mêmes engrais peuvent servir avec avantage pour la fumure des carottes, des navets, des betteraves et des choux qui viennent d'être transplantés.

Au commencement de ce mois, on plâtre les trèfles, si on ne l'a pas déjà fait dans le précédent.

Dans plusieurs exploitations, le manque d'animaux, et même on pourrait dire le manque de soins empêchent une production suffisante de fumier. On peut suppléer à ce défaut d'engrais, par ce qu'on appelle *âne fumure verte*. Ce sont des végétaux que l'on sème assez de bonne heure au printemps et que l'on enfouit dans le sol lorsqu'ils commencent à fleurir. C'est ordinairement vers la fin de ce mois-ci que l'époque de l'enfouissement arrive. Les plantes qui remplissent le mieux l'office de fumure verte sont les vesces, les lentilles et le sarrasin; mais on peut aussi les semer plus tard et ne les enfouir que lorsque vient le moment de faire les labours d'automne. Ajoutons cependant que ce mode de fumure si bien approprié aux terres éloignées ou d'un accès difficile, n'est avantageux que lorsque les plantes qu'on sème dans ce but ne prennent pas la place d'aucune récolte de vente ou de consommation intérieure.

La vase que l'on obtient par le curage des fossés et des marcs est un excellent engrais. Mais avant de l'employer, il faut la laisser pendant quelque temps, en petits tas, exposée à l'action de l'air; à moins qu'on ne l'emploie pour en faire des composts avec de la chaux ou pour couvrir les tas de fumier, usages auxquelles cette vase est parfaitement convenable.

C'est encore la meilleure époque pour chauler les terres en jachère ou qui ne sont pas occupées par des cultures.

Lorsque les dépôts de fumier sont parvenus à la hauteur convenable de 7 à 8 pieds, on les recouvre d'une couche de terre qui s'oppose à l'évaporation.

Culture des terres et des plantes.—On continue les opérations de la jachère commencées dans le mois précédent.

Actuellement on procède à l'arrachage des chardons et de la moutarde. Ces plantes produisent des graines aillées que le vent transporte à de grandes distances. Et c'est vainement qu'un cultivateur isolé prétend purger ses champs des chardons et de la moutarde, si ses voisins ne l'aident, il n'atteindra jamais son but. Il est bien vrai que des réglemens obligent tous les cultivateurs à concourir à cette œuvre; mais jusqu'à présent, ces réglemens sont restés pour la plupart lettre morte.

Dans la première quinzaine de juillet, on peut encore herser et rouler les avoines, les blés et les orges.

On herse aussi les patates aussitôt qu'elles commencent à paraître. Huit à dix jours après, on leur donne un second hersage qui détruit les mauvaises herbes levées et favorise le développement des tiges de patates. Ces hersages sont très-souvent négligés, cependant leur efficacité est incontestable surtout s'ils sont donnés en temps sec et avant que les plantes soient trop développées.—J. D. S.

Petite chronique

Le beau temps continue, et rien ne nous annonce que la pluie bientôt venir au secours des grains qui souffrent visiblement de la sécheresse. Sur le parcours de la voie ferrée de la Rivière-du-Loup à Québec on constate facilement cette souffrance. Le foin et le grain sont arrêtés dans leur croissance. Il n'y a exception que pour les endroits particulièrement fertiles, où l'abondance ne fait jamais défaut, comme par exemple, sur les belles terres de Beauport, dans le voisinage de la Canardière, que nous avons visitées dernièrement, et sur les terrains avoisinant le fleuve, le long de la côte Beauport. Là les prairies sont tout à fait riches, et les grains sont magnifiques.

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal de Québec* de samedi :

« Un ami de notre feuille nous apprend que dans l'après-midi

de lundi, vers cinq heures, un gros nuage noir a fondu tout-à-coup sur la paroisse de Notre Dame du Portage, apportant dans ses flancs la plus terrible tempête que l'on ait peut-être jamais eue dans ces parages. L'orage a débuté par un grand vent, et bientôt, il a éclaté avec une fureur inouïe, la foudre éclatait incessamment avec un bruit formidable et les éclairs surtout avaient quelque chose de sinistre qui terrifiaient les moins timides.

La foudre est tombée en cinq ou six endroits dans la paroisse, notamment sur la maison de M. St. Pierre, où elle a fait des dégâts notables. M. St. Pierre lui-même a été blessé assez grièvement. Dans une autre maison l'électricité s'est contentée de démonter un poêle. Les personnes qui résident aux alentours de l'église ont entendu, pendant l'orage, un bruit formidable comme celui que produirait la détonation d'un canon, et l'on a supposé que l'électricité se déchargeait sur le paratonnerre de l'église. On n'a pas heureusement d'accidents graves à déplorer, mais jamais les habitants n'avaient éprouvé une frayeur pareille. La tempête a duré une couple d'heures avec la même violence; il est tombé des torrents de pluie et même de la grêle. Cet orage ne s'est fait sentir que sur un rayon de trois ou quatre lieues. »

On nous écrit de Maskinongé, le 29 juin :

« Lundi soir nous avons eu un gros orage et de fréquentes averses qui ont ravivé nos campagnes; cependant il ne faut pas se le cacher, il y aura déficit dans la récolte.

« Pendant l'orage, le tonnerre est tombé dans le champ d'un nommé Brousseau de la Rivière-du-Loup, et a tué une jument.

« Le fluide a aussi atteint une étable dans le bas de la paroisse de Maskinongé, mais le propriétaire, Deserve, a réussi à éteindre le feu avant qu'il eut causé des dommages sérieux. Le même soir, il est tombé beaucoup de pluie, et même de la grêle dans le haut de la paroisse de la Rivière-du-Loup, à St. Léon et à Ste. Ursule. Espérons qu'il ne s'en suivra pas un dommage notable aux récoltes. »

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal d'agriculture progressive* de Paris, du 4 juin dernier :

« Où allons-nous? où nous conduira cette sécheresse qui sévit depuis près de deux mois et. non-seulement arrête toute végétation, mais encore dessèche et rôtit nos prairies? Est-ce à la disette en fourrages et peut-être en céréales? Espérons que non, et croyons que la providence aura pitié de notre anxiété, séchera nos larmes et calmera nos plaintes, en nous envoyant une bonne pluie de plusieurs jours, car il est réellement bien triste de voir le misérable état des récoltes en terre. D'abord on ne peut plus compter que sur une faible récolte en foin et en seigles, malgré la pluie; quant aux blés, orges et avoines, le mal peut être plus ou moins réparé par quelques bonnes journées de pluie. Mais il est temps et grand temps qu'elle arrive! »

RECETTES

Moyen employé contre les flux de gomme des arbres fruitiers à noyau

Un de nos abonnés, propriétaire de vergers, nous assure que, pour les cerisiers, le moyen employé contre les flux de gomme des arbres fruitiers à noyau les rend très-productifs.

Nous reproduisons ce moyen, afin que ceux de nos lecteurs qui possèdent des arbres fruitiers à noyau et qui l'ignorent l'appliquent au besoin : On dépose une couche de savon noir sur l'écorce de l'arbre, et on l'entoure d'une bandelette de linge comme un enfant emmaillotté. C'est ainsi qu'on rend une végétation vigoureuse aux arbres fruitiers à noyau qui sont malades, et dont la gomme cesse alors de couler.

Moyen pour calmer les douleurs de dents

Le camphre peut être employé pour calmer les douleurs dentaires.

On a déjà conseillé de l'introduire dans les dents cariées pour faire cesser les douleurs. Nous allons indiquer un moyen plus simple et que nous avons vu réussir.

Ce moyen consiste à faire mettre dans l'oreille de la personne qui souffre un petit morceau de camphre enveloppé dans du coton cardé, et de le laisser dans l'oreille.